



probleme de frais entre voie privée

Par **vanicool**, le **27/01/2013** à **09:18**

Bonjour,

Nous avons fait construire une maison dans un petit lotissement privé de 11 lots il y a environ 2-3 ans. Pour accéder à ce lotissement (sans issue), nous devons empreinter une voie privée pour laquelle nous avons un droit de passage notarial. Dans la promesse unilarérale de vente, il est spécifié que nous devons participer aux frais d'entretien et réfection de la voirie. Les habitants de cette fameuse rue aimeraient passer dans le domaine publique, mais les canalisations vieillient de 25 ans sont à refaire (nous y sommes reliées) et ils nous demandent tout simplement de participer aux frais, alors que notre lotissement est quasi neuf. Il y a également une haie et de la pelouse dans leur rue, et il voudraient que l'on participe également aux frais !!!

Il faut préciser que la voirie est tout à fait correcte.

Merci de votre réponse.